



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050038

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/02/2024 19H22 C:025787 I:40700

V/Appel du Mercredi 28/02/2024 a 19H22

HABITAT-HUMANISME RHONE

9 RUE MATHIEU VARILLE
69007 LYON

IMMEUBLE : VILLA AMBLARD
5 RUE PROFESSEUR JOSEPH
NICOLAS
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 06 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 PROF. JOSEPH NICOLAS - MAISON - CONTACT MME BUSA - 06 04089177
SI BESOIN CONTACT M PEREIRA CADRE - 06 99081417

MOTIF : PLUSIEURS EVACUATIONS BOUCHEES

Donneur d'ordre : Mr N PEREIRA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 29/02 A 23H00 :
REPERAGE DES LIEUX
NOUS CONSTATONS QUE TOUTES LES CANALISATIONS SONT BOUCHEES

PAS D'ACCES AUX CAVES AFIN DE LOCALISER LE RESEAU

MISE EN PLACE DU MATERIEL
- DEBOUCHAGE DU RESEAU A PARTIR D'UN TABOURET EXTERIEUR
SANS RESULTAT

IL EST IMPOSSIBLE DE DEBOUCHER SANS AVOIR ACCES AUX CAVES

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 01/03/24 a 16H23 Mr N PEREIRA

MP LGESTION Email envoyé le 29/02/24 a 07H32 Mr N PEREIRA

PREVOIR LES ACCES AUX CAVES AFIN DE SOLUTIONNER DEFINITIVEMENT LE
PROBLEME DE CANALISATIONS BOUCHEES
MERCI DE NOUS INFORMER DE LA SUITE A DONNER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050038

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24	68,24
3,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 28/02	1	165,81	538,88
3,25	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1	165,81	538,88
TOTAL H.T.				1175,12
T.V.A. a 20,00%				235,02
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1410,14</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.